



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 février 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 février 2009

**Réalisation de logements sociaux dans divers secteurs de la Ville de
Niort - Convention d'octroi d'une subvention passée avec la SEMIE
de Niort - Avenant n°2**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frédéric GIRAUD -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD -

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2009

DELIBERATION D20090080

AMERU

**Réalisation de logements sociaux dans divers secteurs de la Ville
de Niort - Convention d'octroi d'une subvention passée avec la
SEMIE de Niort - Avenant n°2**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 22 septembre 2006, le Conseil municipal a autorisé le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la Convention d'octroi à la SEMIE d'une subvention pour l'équilibre financier de différentes opérations de réhabilitation et de construction. La subvention globale portait sur 24 logements pour un montant de 72 000 € (3 000 € par logement en application de la délibération du 27 janvier 2006).

Conformément à l'avenant n°1, passé en Conseil municipal du 21 septembre 2007, la subvention globale porte sur 23 logements, pour un montant global de 69 000 €.

Pour tenir compte de nouvelles modifications du programme de réalisation de logements sociaux par la SEMIE, il vous est proposé de passer un avenant n°2 à la convention.

En effet, concernant l'opération de réhabilitation de l'immeuble du 355 avenue de Paris, un logement, au lieu de deux, financé en PLA-I (très social) y sera réalisé. Cet immeuble étant propriété de la Ville de Niort, la SEMIE en fait l'acquisition au prix estimé par le service des Domaines, soit 33 000 €. Aussi, pour garantir l'équilibre financier de l'opération, la subvention est portée à 20 000 €.

Compte tenu de ces modifications, la subvention porte désormais sur 22 logements pour un montant total de 83 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 avec la SEMIE ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD